



vol de moto en résidence "fermée" mais portail cassé

Par **diofiri**, le **21/02/2012** à **23:06**

Bonjour,

je me permets de vous contacter pour une question concernant le vol de ma moto la nuit dernière.

Je suis propriétaire d'un appartement en résidence normalement "fermée". Je dis bien normalement, puisque depuis maintenant plus de 3 mois le portail principal de la résidence (portail électrique s'ouvrant à l'aide d'un bip) donnant sur la rue est grand ouvert car cassé. Le syndic est évidemment au courant et ce depuis le premier jour (nous avons un excellent gardien qui tente de gérer les problèmes au plus vite).

Rien n'a donc été fait et nous payons donc une place intérieur "sécurisée" qui ne l'est plus.

Ce matin, nous nous rendons compte avec un autre voisin que nos 2 motos ont été volées dans la nuit malgré leurs antivols homologués. Il s'agirait à priori d'un vol à l'aide d'un camion dans lequel ils ont hissés les motos, classique d'après la police. Les voleurs ont laissé les autres motos de la résidence (plus vieilles, ayant moins de valeur), les scooter, etc. Il s'agissait donc de personnes organisées qui ont pu voir que depuis des mois le portail restait grand ouvert, ils ont pu entrer et repérer à leur guise (une des motos n'étaient pas visible depuis la rue).

La question est donc celle ci : l'assurance a été contactée, plainte au commissariat, etc Maintenant, pouvons nous nous retourner tous deux contre le syndic?

Celui ci a été averti dès le premier jour, il ne s'agit pas de simples dégradations qu'aurait pu faire n'importe qui, portail ou pas portail. Le fait est que si le portail avait été réparé comme il se doit, personne n'aurait pu entrer et charger les motos comme cela s'est passé (je rappelle qu'elles étaient toutes deux munies d'antivols).

D'un côté la police me parle de faire pression en utilisant le dépôt de réserve et de consignation sur les charges s'ils ne réagissent pas, de l'autre je lis sur le net qu'un syndic n'a pas obligation de résultat dans l'exercice de sa fonction.

Il me semble que la responsabilité du syndic est nettement mise en cause dans ce cas. Nous payons pour cette sécurité et celle ci est affiliée avec l'image de la résidence que l'on nous vend...

Merci pour le courage d'avoir tout lu et pour les possibles réponses pouvant nous éclairer.

Par **Louxor_91**, le **24/02/2012 à 10:59**

porter plainte pour...? négligence de la part du syndic ? m'ouai... pas sur que ça passe... et tiens d'ailleurs ! est ce du pénal ? ou du civil ?

Par **BAC75**, le **24/02/2012 à 16:28**

donc c'est claire que ce mode de vol et très très classique "un repereage et ensuite coupe boulon et camion ..." d'ailleurs je me suis fait volée un scooter comme sa .. tu peut porter plainte mais sa sera contre X et qui ne servirais a rien , apres l'assurance il faut voir .. si vous etes assurez vol et tout ..

Par **BAC75**, le **24/02/2012 à 16:30**

de toute façon le vol de scooter , moto .. en gros les cycles sont les plus facile au vol

Par **BAC75**, le **24/02/2012 à 16:31**

et de toute part essayer de chercher sur les site de vente du genre "le bon coin , ebay.." c'est peut être bêtes mais des fois sa marche.
depuis la date ou le cycle a été volé

Par **Louxor_91**, le **24/02/2012 à 16:38**

[citation]tu peut porter plainte mais sa sera contre X et qui ne servirais a rien , apres l'assurance il faut voir [/citation]
mais si ça sert !! déjà pour l'assurance !! sinon même assuré... tu vas le prouver comment ? avec la plainte... et des fois ils la retrouvent !! mon expérience perso !

Par **BAC75**, le **24/02/2012 à 17:00**

votre experiance perso ! mais c'etait un coup de chance generalement oui on les retouve mais votre cycle il et bon a jeter ! et pour l'assurance si il n'est pas assurer vol deja c'est mort !

Par **BAC75**, le **24/02/2012 à 17:08**

et pour l'assurance ya qu' a faire la déclarassion de vol !!

Par **Louxor_91**, le **24/02/2012** à **21:53**

avec un depot de plainte...

Par **mariiiiie**, le **28/02/2012** à **19:49**

bonjour, je suis un peu dans le même cas que vous, le portail est cassé depuis plusieurs mois et je me suis faite cambriolee vendredi soir. avez-vous eu une réponse à votre question?
merci

Par **BAC75**, le **29/02/2012** à **11:03**

c'est bon loulou on a compris :p